

Santé publique



La décarbonation de la santé

Au cours du dernier Colloque de santé publique de l'UFSBD, le 5 octobre 2023, sur la santé durable dans le domaine bucco-dentaire, de nombreux intervenants ont présenté des solutions pour « décarboner la santé », faisant référence aux efforts à produire pour réduire les émissions de carbone et l'empreinte environnementale associées aux soins de santé et aux pratiques médicales.

Nous vous présentons ici la plupart des volontés exposées par les politiques, industriels et l'Assurance Maladie et vous rappelons que l'ensemble des actes du colloque est visible sur notre chaîne YouTube ou consultable via ce QR code.



Chiffres clefs

- Le secteur de la santé représente **8 %** des émissions de gaz à effet de serre, soit **49 millions** de tonnes de CO₂e.
- **38 %** des gaz à effet de serre du secteur santé par acteur sont émis par les établissements hospitaliers.

Les stratégies de santé publique

Comment penser développement durable ?



Le rapport du Shift Project «**Décarboner la santé pour soigner durablement !**»¹, présenté par Marie KERNEC (directrice de la filiale EHESP-International et collaboratrice du « Shift Project»), se concentre sur le bilan de l'empreinte carbone du système de santé en 2021, soulignant l'urgence de concilier les impératifs de santé et les enjeux écologiques.

Ce groupe de réflexion a travaillé sur le plan de transformation de l'économie française (PTEF) depuis 2020, cherchant à respecter l'Accord de Paris en réduisant de 80 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Le rapport met en lumière les déterminants de la santé, soulignant que les modes de vie et l'environnement jouent un rôle prépondérant, avec des statistiques montrant des liens entre la dégradation de l'environnement et la santé. Le changement climatique aggrave cette situation en affectant directement et indirectement la santé (canicules, feux, vagues de froid, ouragans, inondations, diminutions des ressources en eau potable...) et entraîne une altération de l'état de santé de la population : décès liés aux canicules, aux famines, augmentation des maladies respiratoires, cardiovasculaires, cancers, maladies vectorielles, problèmes de santé mentale, etc. Il induit in fine une pression sur le système de santé, à tous les niveaux, avec une question fondamentale de résilience : comment faire face à une demande accrue et à des crises potentiellement multiples à gérer ? Et comment limiter la contribution de notre système de santé au changement climatique ?

Nécessité d'une transformation écologique du secteur

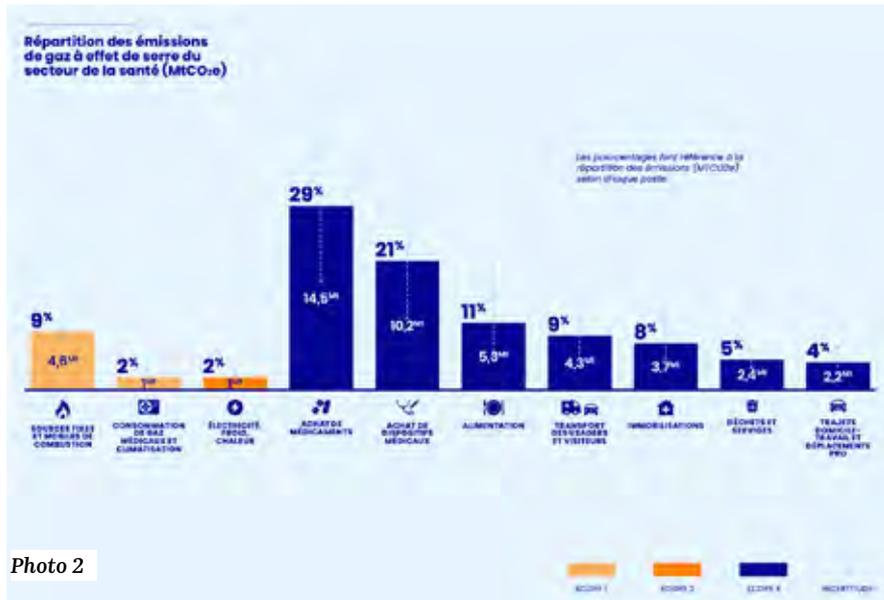
Une analyse du secteur de la santé révèle une forte dépendance aux énergies fossiles, contribuant à son empreinte carbone significative. En France, le secteur santé représente 8 % des émissions nationales de gaz à effet de serre (photo 1). Le rapport souligne la nécessité d'une transformation écologique du secteur pour assurer sa résilience face aux défis climatiques.



Photo 1

1. <https://theshiftproject.org/article/decarboner-sante-rapport-2023/>

Le premier bilan carbone du système de santé français (hôpitaux, villes, médico-social...), effectué en 2021, montre que plus de 50 % des émissions sont liées aux médicaments et dispositifs médicaux (photo 2). Les chaînes de production sont devenues très internationales. Le gros de l'empreinte carbone de ces produits, c'est l'extraction de la matière première, l'énergie de fabrication dans les pays où ils sont fabriqués, principalement la Chine et l'Inde, puis l'emballage, l'expédition et le transport. La prescription et la consommation peuvent donc être des leviers.



Les propositions de feuille de route incluent des mesures transversales telles qu'une politique nationale de planification écologique du système de santé, l'intégration des enjeux écologiques dans la législation, la sensibilisation et la formation des professionnels de santé, et l'obligation d'inclure le Scope 3 (émissions indirectes, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit) dans les bilans carbone.

Des mesures spécifiques aux produits de santé préconisent de réduire la demande, en optimisant la gestion des stocks et en réduisant le gaspillage, et de promouvoir l'éco-soin (à qualité égale, consommer moins).

La décarbonation de la chaîne de production implique la relocalisation de la production, le développement de

l'éco-conception, le soutien aux dispositifs médicaux réutilisables, la diminution des déchets et le recyclage intégral. Le rapport insiste sur la nécessité d'une évaluation environnementale des produits de santé dès l'autorisation de mise sur le marché. Des industriels (Caroline BRUCKER pour la société Colgate-Palmolive, Laurent CHOMETON pour le COMIDENT, Christian DEBUS pour Henry Schein) pendant le colloque ont exposé les solutions qu'ils mettent en place pour agir : matériaux recyclables, packaging réduit, rationalisation des commandes, adaptation de la taille des cartons aux produits, reconditionnement des équipements...

Enfin, il est important de financer et structurer la prévention : il faut engager les usagers de façon non culpabilisante à l'échelle nationale, mais surtout à l'échelle des territoires ; il faut engager les professionnels de ville, s'appuyer sur l'exercice coordonné en ville, sur le rôle en santé préventive du pharmacien d'officine, etc.

Mme Claire TRAON, Directrice de mission transition écologique et santé environnementale à l'Assurance Maladie, a exposé des exemples et développé les raisons pour lesquelles l'Assurance Maladie s'intéresse à la transition écologique et à la santé environnementale. En tant que financeur des soins, l'Assurance Maladie verse d'importantes prestations. Une part des pathologies est liée à des facteurs environnementaux, et la soutenabilité du système de santé nécessite une transition écologique.

Elle expose 3 axes d'action

- **La réduction de l'empreinte carbone.** Réduire la dépendance aux énergies fossiles du système de santé passera, par exemple, par un travail sur le transport sanitaire. Nous avons des conventions avec les transporteurs.
- **Les pratiques durables et la pertinence des soins** (développer le juste soin et la maîtrise médicalisée). Il faut agir sur les postes principaux que sont les médicaments et les dispositifs médicaux. Les objectifs de gestion de l'Assurance Maladie sont d'inciter les praticiens à mieux prescrire et à adopter une prescription raisonnée et justifiée. Cela permettra aussi de faire des économies et réduire l'antibiorésistance.
- Enfin, pour réduire l'impact carbone du système de santé, il faut commencer par faire baisser les besoins de soins par **la prévention et la promotion de la santé**. Et le dispositif « Génération sans carie » doit pouvoir en faire partie.